

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3218

81 – TARN

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALBI

Arrêt de la Cour d'Appel

Date : 25 juillet 2023.

Arrêt de la cour d'appel infirmant une décision soumise à publicité.

834 169 211 RCS Albi.

A2C.

Forme : Société par actions simplifiée.

Activité : Gestion de fonds.

Adresse : 20, rue Pasteur, Zone Industrielle de Garban, 81990 Puységouzon.

Complément de jugement : Arrêt de la cour d'appel Cour d'appel de Toulouse en date du 27 Août 2024 infirmant la décision rendue par le tribunal de commerce en date du 25 Juillet 2023. La cour infirme le jugement en toute ses dispositions, déboute Mme BORNAL-NAVARRO de ses demandes, dit qu'en application de l'article R.661-7 du code de commerce la copie de l'arrêt sera transmise au greffier du tribunal pour l'accomplissement des mesures de publicité prévues à l'article R.621-8 du code de commerce. Condamne Mme BORNAL-NAVARRO aux dépens de première instance et d'appel, et condamne Mme BORNAL-NAVARRO à payer à la société A2C la somme de 1 500 € sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile..